

15009	01565	2013	dossier justice	Nmr pièce 1	N° feuillet 1 / 1
-------	-------	------	-----------------	----------------	----------------------

Analyse et références

Affaire Observations lumineuses

Le jeudi 28 novembre 2013 à 15 heures 30 minutes.
 Nous soussigné Gendarme
 Sous le contrôle de Adjudant
 Vu l'(les) article(s) L.3211-3 du code de la défense
 Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

PRÉAMBULE

Le 06/10/2013, nous trouvant de permanence au bureau de notre unité, se présente qui manifeste le désir de nous signaler des phénomènes étranges et lumineux qui se sont fin septembre 2013 et début octobre 2013, au hameau de Tarassac, commune de MONS LA TRIVALLE 34390.

EXPOSE DES FAITS

Le témoin promène son chien le soir, dans les ruelles proches de son domicile. Plusieurs nuits, il aperçoit dans le ciel, un phénomène lumineux. Il lui semble alors que ce phénomène est d'origine inconnu. Il prend en photographie cette lumière.

ENQUÊTE

nous signale les faits et témoigne. Il nous remet les photographies que nous joignons à son audition. **(Cf Pièce N°2)**

Le 07/10/2013 vers 21 heures 30, le témoin nous informe qu'une lumière, qui bouge, se trouve dans le ciel. Nous nous rendons sur les lieux et expliquons que pour cette fois-ci, il s'agit probablement d'un gros faisceau. **(Cf Pièce N°3)**

Après recherches, il apparaît que le soir du 07/10/2013, aucun faisceau lumineux n'a été utilisé dans les environs. **(Cf Pièce N°4)**

Nous contactons plusieurs personnes afin de témoigner des faits, mais aucun d'eux ne désire parler ou n'a rien observé. **(Cf Pièce N°5)**

CLÔTURE

En conséquence, comme le prévoit la convention (PROTOCOLE CNES/DGGN (DCT/DA/2011-0005976 -DGGN/DOE/SDDOP 30840), nous transmettons deux exemplaires à la DGGN et un exemplaire au GEIPAN de TOULOUSE, ainsi qu'au préfet, tel que le détail figure au bordereau d'envoi.

Fait et clos à

, le 28/11/2013 :

L'enquêteur :

GENDARMERIE NATIONALE			
Compagnie de Gendarmerie Départementale			
-			
Code unité	Nmr P. V.	Année	Nmr dossier justice
15009	01565	2013	

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

Nmr pièce	N° feuillet
2	1 / 2

<i>Analyse et références</i>
<i>Affaire</i>

Le dimanche 06 octobre 2013 à 09 heures 30 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de MDL/Chef

Vu l'(les) article(s) L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN			
Sexe	Nom	Prénom	
M			
Situation de famille	Validité état-civil		
Célibataire	Identité confirmée		
Date naissance	Commune naissance et Code Postal	Pays	INSEE
21/01/1955			
Adresse			
Commune résidence et Code Postal		Pays	
N° de téléphone	N° de fax	Profession	Nationalité
		Eleveur	

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

--- Je me présente ce jour au bureau de votre unité pour vous signaler les faits suivants, dont j'ai été témoin. -----

--- Je suis un ancien militaire

--- Je suis éleveur de chevaux. Je suis propriétaire de chiens et tous les soirs, je les sors dans le hameau pour leur besoins. -----

--- Le mardi 24 septembre 2013, vers 22 heures ou 23 heures, je sortais mes chiens dans les ruelles du hameau. Je n'avais pas consommé d'alcool ou de stupéfiant. -----

--- Je me trouvais en compagnie de _____ dans les ruelles, lorsque _____ m'a dit : « Regardes, il y a un truc qui passe ! ». J'ai levé la tête et du côté Sud du hameau, en direction du lieu dit « Laurel », soit vers VIEUSSAN, j'ai vu dans les nuages, un engin en forme de ballon de rugby, longiligne qui se trouvait entre « Laurel » et le « pic de naudech ». Cet engin est sorti des nuages et est monté en flèche vers le pic du naudech et ensuite, l'engin est redescendu pour se positionner au dessus de la ligne haute tension qui se trouve entre le pic du naudech et le hameau de Tarassac, de l'autre côté de l'Orb, où il y a des vignes et les lignes haute tension. -----

--- Cet engin était lumineux et éclairait les lignes électriques, il devait se trouver à environ moins d'1 kilomètre de nous. Il n'y avait aucun bruit. Le phénomène a duré environ 1 heure. -----

--- Je suis parti, prendre mon appareil photo, mais malheureusement à ce moment là, l'appareil photo était en mode jour, mais sur une des photos, nous voyons une légère forme ronde lumineuse. ----

--- L'engin est ensuite monté vers le ciel et a disparu, en prenant une vitesse folle. Je n'ai jamais vu un engin voler aussi vite. -----

--- Lorsqu'il monté, j'ai eu le temps de prendre une photographie, que je vous remet. -----

--- Je tiens à préciser que ce jour là, lors de l'apparition, je suis allé chercher un ami, _____ pour qu'il y ai un témoin à ce phénomène, pour ne pas que l'on me prenne pour un fou. -----

--- Le lendemain, j'ai fait développer les photographies. J'ai été surpris du résultat d'une. Sur cette dernière, l'on voit bien, une forme arrondie au dessus des arbres, dans le ciel. J'ai regardais cette photographie sur ordinateur, et nous nous sommes aperçus qu'il y avait une deuxième « boule », à l'angle haut droit de la photo. En zoomant, avec l'ordinateur, nous voyons, qu'il s'agit à peu près de la même chose. -----

La personne entendue

L'enquêteur :

--- J'en ai parlé autour de moi, dans le hameau et je leur ai montré la photographie. Mr
 , un enfant du hameau, âgé de 18 ans, lorsque je lui ai parlé du phénomène, m'a dit que eux
aussi avaient vu l'engin. -----

--- Le dimanche 29 septembre 2013, vers 22 heures 30, j'étais dans la rue à sortir également mes
chiens, en compagnie de qui m'aide à m'occuper des chevaux, le soir. Lorsque j'ai vu
une lumière dans les nuages, j'ai suivi des yeux cette lumière, je n'avais pas mon appareil photo, la
lumière est sortie des nuages, il ne pleuvait pas, la même « boule lumineuse », survolait les montagnes,
au-dessus de « Laurel », elle est partie en direction de « Plaussenous », là nous voyons plus, puis elle
est revenue. Toujours au-dessus de la rivière Orb, vers « Laurel », elle s'est arrêtée vers les lignes
électriques et le pic du Naudech. Puis elle est partie, comme une bombe, vers le ciel. Cela a duré
environ 1 heure. -----

--- Je suis parti à mon domicile. Le lendemain, qui habite aussi au hameau, m'a dit que l'engin
était revenu et qu'il a constaté le phénomène, jusqu'à deux heures du matin, il m'a expliqué que la
lumière que dégageait cet « engin », éclairait sa chambre. -----

--- Hier soir, donc le samedi 4 octobre 2013, vers 22 heures / 22 heures 30, pareil, comme d'habitude, je
sortais les chiens avec . Nous avons vu encore un lumière dans les nuages, qui « se
promenait ». Pensant que c'était le phénomène lumineux, je suis allé chercher et sa
femme, pour qu'ils voient eux aussi le phénomène. -----

--- La lumière est restée dans les nuages, tout en silence. Mon ami a pris des photos du
phénomène. Il a un superbe appareil photographique. Tout en restant dans les nuages, nous
distinguons tout de même la forme de l'engin qui est approximativement le même que sur ma
photographie. Le phénomène a duré 2 heures. -----

--- et sa femme n'en revenait pas, mais il supposait qu'il pouvait peut être s'agir d'un laser de
discothèque, mais il s'est vite aperçu que ce ne pouvait pas être cela. -----

--- Je suis parti au lit, la lumière se trouvait encore dans les nuages à faire des aller-retours. -----

--- Pendant le phénomène a appelé, avec son portable, la Gendarmerie de OLARGUES, mais
l'appel a été dévié sur MONTPELLIER. a signalé le fait, en lui expliquant qu'il n'était pas fou, et
le gendarme ne savait pas quoi lui dire, c'était vers 23 heures. -----

--- **Sur le PHENOMENE :** Il s'agit d'une boule de lumière très lumineuse, avec dans le centre de la
boule, une autre rangée de lumière, comme nous le voyons sur la photographies. Cette boule n'émet
aucun bruit. Cela fait trois soirs en 1 semaine ½, que j'observe ce phénomène. -----

--- Concernant la photographie, je nettoies régulièrement mon appareil phot, je ne m'en sers pas
souvent et il est rangé dans un étui. -----

--- Il y a eu d'autres témoins de ce phénomène, je vais leur demander de venir à la gendarmerie afin que
vous leur preniez une audition pour confirmer ce phénomène. -----

--- Je tiens à dire, que je ne bois jamais d'alcool et que je ne consomme pas de stupéfiants. J'ai toute ma
tête. -----

--- Je tenais à vous signaler les faits. Je me tiens à votre dispositions. -----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y
persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

le 06 octobre 2013 à 10 heures 30 minutes.

La personne entendue

L'enquêteur

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie de Gendarmerie Départementale

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
15009	01565	2013	

Nmr pièce	N° feuillet
3	1 / 1

*Analyse et références**Affaire*

Le mardi 08 octobre 2013 à 09 heures 00 minute.

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de MDL/Chef

Vu l'(les) article(s) L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence, le 07/10/2013, à 21 heures 30, nous recevons un appel de _____, qui nous assure observer en ce moment même des lumières dans le ciel, à Tarassac, commune de MONS LA TRIVALLE 34390, les mêmes qu'observées la veille.

Nous nous rendons immédiatement sur place afin de constater par nous même l'observation inexplicée.

Arrivés sur place, nous nous rendons compte immédiatement, que les lumières inexplicées, observées par _____ est un faisceau lumineux, provenant probablement d'un projecteur de type discothèque ou autre.

Nous informons l'intéressé de notre observation et quittons les lieux.

Fait et clos à**le 08/10/2013 :****L'enquêteur :***(DESTINATAIRES)**Date de clôture**Vu et transmis par :*

[1] - Archives	Signature(s)	Le
------------------	--------------	----

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
15009	01565	2013	

Nmr pièce	N° feuillet
4	1 / 1

Analyse et références

Affaire **Observations lumineuses**

Le jeudi 28 novembre 2013 à 11 heures 30 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de Adjudant

Vu l'(les) article(s) L. 3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence, le 27/11/2013, nous contactons l'un des témoins des observations, Mr

Nous nous présentons et lui notifions le but de notre appel. Nous lui expliquons que nous désirons lui prendre une audition, pour qu'il puisse nous faire part de ces observations après avoir été témoins des phénomènes lumineux aperçus.

Mr nous indique ne pas vouloir se présenter à notre unité, car il ne veut pas avoir honte.

Il rajoute « de toute façon, maintenant, ils sont partis et ne reviennent plus! ».

Fait et clos à

le 28/11/2013 :

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie ou escadron

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
15009	01565	2013	

Nmr pièce	N° feuillet
5	1 / 1

*Analyse et références***Affaire Observations lumineuses**

Le jeudi 28 novembre 2013 à 14 heures 30 minutes.
Nous soussigné Gendarme
Sous le contrôle de Adjudant
Vu l'(les) article(s) L.3211-3 du code de la défense
Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Les observations lumineuses datent de début Octobre 2013.

Des la prise de l'audition du témoin, nous nous sommes transportés au hameau de Tarassac, commune de MONS 34390.

Nous effectuons une enquête de voisinage. A noter, que la plus part des habitants du hameau sont des personnes âgées.

Nous prenons contact avec plusieurs personnes. La plus part, ne se sont aperçu de rien, mais certaines personnes ont été témoins des observations lumineuses.

Pensant que c'était des spot de type discothèque, ils n'ont pas prêté attention ou tout simplement, ne désirent pas en parler.

Le 07/10/2013, nous nous sommes rendus sur place (Cf Pièce N°3), et avons remarqué un faisceau lumineux, provenant sûrement d'une discothèque ou autre. Ce faisceau provenait du plein SUD, de vers la commune de ST CHINIAN, Gendarmerie de MURVIEL LES BEZIERS 34.

Nous nous sommes rapprochés de cette unité, afin qu'ils se renseignent, si une entreprise ou une discothèque utilisaient ces jours là un faisceau pouvant être celui observé.

Fait et clos à**le 28/11/2013 :****L'enquêteur :**

